

DEC201249DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Stéphanie Lalet, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3420 intitulée Bordeaux Imaging Center (BIC)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMS3420 intitulée Bordeaux Imaging Center (BIC) dont le directeur est M. Daniel Choquet ;

Vu la décision DEC190371INSB du 20 février 2019 portant nomination de M. Patrick Moreau aux fonctions de directeur adjoint de l'UMS3420 intitulée Bordeaux Imaging Center (BIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Stéphanie Lalet, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} mars 2020

Le directeur d'unité
Daniel Choquet

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.